Les potentiels d'économies liés à la gestion des règles d'affaires en tant qu'instrument de flexibilisation et d'amélioration de la qualité



IBM

Software Group

Bienvenue à notre podcast de ce jour, qui traite des potentiels d'économies liés à la gestion des règles d'affaires en tant qu'instrument de flexibilisation et d'amélioration de la qualité. Christian Achermann s'est entretenu à ce sujet avec Najib Niazi, responsable de projet senior et chef du centre de compétence de règles métier (BRCC) auprès de Credit Suisse, et Markus Saladin, conseiller principal et partenaire d'Abridge AG.

Christian Achermann: "Christian Achermann: Monsieur Niazi, pouvez-vous nous dire quelques mots sur vous-même et votre activité au sein de Credit Suisse?"

Najib Niazi: "Je travaille chez Credit Suisse en tant que gestionnaire des projets informatiques. Durant mes longues années de maison, j'ai été à la tête de projets importants tels que les applications grands systèmes dans le cadre du passage à l'an 2000, la gestion des droits d'utilisateurs au niveau des applications ainsi que les composants de base dans le cadre des produits, des tarifs et des contrats. J'ai d'autre part également accompagné de nombreux projets plus modestes. Depuis avril 2008, j'officie en tant que responsable du centre de compétence de règles métier BRCC (Business Rules Competence Center)."

Christian Achermann: "Credit Suisse a décidé de mettre en œuvre IBM WebSphere ILOG JRules à l'échelle de toute l'entreprise, et ce malgré une situation économique pour le moins tendue. Quelles ont été les motivations qui ont conduit à une telle décision?"

Najib Niazi: "A ce jour, Credit Suisse a effectivement bien maîtrisé la crise financière, mais s'il jouit d'une situation plutôt confortable par rapport à d'autres banques, il n'en reste pas moins que notre informatique se doit de maîtriser les coûts tout en regardant vers l'avant. Le recours à un système de gestion des règles métier (SGRM ou BRMS, Business Rules Management System) a déjà été évalué en 2003 par l'architecture informatique de Credit Suisse Private Banking sous la direction de Stephan Murer, l'actuel CTO de Credit Suisse. L'application ROT (Relationship

Opening Tool) a été installée en 2005 avec IBM WebSphere JRules – à l'époque encore sous le nom d'ILOG JRules. Les expériences réunies au niveau de ROT et d'autres applications, de même que le fait que JRules figure selon Gartner parmi les produits de pointe dans le domaine du SGRM, nous ont amenés à acquérir pour toutes les entités légales contrôlées par Credit Suisse Group une licence d'entreprise non limitée dans le temps."

Christian Achermann: "Quels ont été les bénéfices obtenus à travers ces projets JRules?"

Najib Niazi: "Les règles métier (RM) et leur utilisation simplifient, approfondissent et élargissent la compréhension des processus métier tandis qu'une logique applicative formalisée et implémentée sous forme de RM permet une présentation dûment actualisée et aisément compréhensible au niveau de l'exploitation. Les règles métier répondent en fait à deux fonctions fondamentales, à savoir la documentation de la solution dans la langue de l'entreprise, et, d'autre part, sa description dans un langage interprétable en machine. Les règles métier optimisent le délai de réalisation ou la durée d'introduction d'un produit, tandis que la logique applicative formalisée sous forme de RM peut être modifiée ou élargie en l'espace de quelques heures ou de quelques jours, et non plus en quelques semaines ou quelques mois, comme cela était le cas selon l'approche traditionnelle (implémentation par codes de programmes statiques). Les RM occasionnent moins de travail dans l'implémentation, pour autant que les directives nécessaires ainsi que la définition et la maintenance des règles métier soient clairement réglementées. Les systèmes de RM voient alors s'ouvrir de nouvelles possibilités telles que la simulation de cas permettant de modifier au besoin certains paramètres, ou également de procéder à une analyse en fonction d'un schéma antérieur. Cette agilité constitue un avantage évident que l'approche traditionnelle n'était pas en mesure d'assurer."

Christian Achermann: "Vous avez mis en place un centre de compétence de règles métier afin de supporter l'introduction de la technologie RM à l'échelle de tout le groupe. Quelles sont les fonctions de ce centre, et quels avantages CS et les utilisateurs finals peuvent-ils en tirer?"

Najib Niazi: "Le recours à la technologie RM et son utilisation n'offrent pas que des chances mais recèlent aussi certains risques, d'autant que les règles métier

constituent un instrument très puissant. Une utilisation incontrôlée peut paralyser une société, voire la ruiner dans un cas extrême. C'est la raison pour laquelle Credit Suisse privilégie résolument une gouvernance stricte eu égard au respect des directives ainsi qu'à l'appréciation du risque, comme on le faisait également au niveau des applications et implémentations logicielles traditionnelles."

Christian Achermann: "Monsieur Saladin, vous avez de votre côté supporté CS en tant que conseiller lors de la prise de décision en faveur de JRules. Pensez-vous que les mêmes motivations puissent s'appliquer également à d'autres clients sur le marché?"

Markus Saladin: "Oui, car malgré les turbulences financières les sujets de la gouvernance et du « Time to Market » sont plus importants que jamais si l'on entend que son entreprise sorte renforcée de la crise. Mais où le recours à un SGRM permet-il des économies de coûts? On pourrait mentionner ici l'implication dans les affaires, les cycles de développement plus courts et la fin de l'implémentation nécessaire sous forme de codes en cas de réitérations. Les coûts de la première implémentation restent grosso modo les mêmes, mais on assiste cependant à un transfert dans la mesure où le travail initial est plus important étant donné qu'il convient de mettre au point un modèle métier. En revanche, il y a ensuite moins à faire lors de la saisie des règles, alors qu'on obtient davantage de qualité et de transparence. L'important potentiel d'économies d'un SGRM est surtout lié aux environnements dynamiques, là où les règles changent souvent et où JRules peut considérablement faciliter l'adaptation et le développement ultérieurs, ce qui va alors permettre de réduire les délais dans des proportions tout aussi considérables. Enfin, les règles sont – tout comme c'est le cas également pour d'autres clients – concrétisées une première fois avec IBM JRules. Centralisées et disponibles de façon intégrale, elles peuvent par conséquent également être contrôlées. Mais l'appétit vient en mangeant, et l'adage est également valable pour les projets. C'est ainsi qu'on met rarement en œuvre un seul projet JRules, car aujourd'hui environ 70% des lignes de codes programmées sont constituées de règles ou en contiennent. Le potentiel à ce niveau est donc énorme, et je suis convaincu que la diffusion de JRules va se développer très rapidement au vu de l'automatisation croissante et de la demande accrue de gouvernance. Je me réjouis d'ores et déjà des nombreux projets intéressants qui nous attendent."



© Copyright IBM Corporation 2010. Tous droits réservés.

IBM et le logo IBM sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. Les marques d'autres entreprises ou fabricants sont reconnues. Les dispositions contractuelles et les tarifs sont disponibles auprès d'IBM et de ses partenaires commerciaux. Les informations concernant les produits sont celles valables lors de la mise sous presse. L'objet et l'étendue des prestations sont déterminés individuellement dans chaque contrat. Le présent document n'a été publié qu'à des fins d'information générale.